

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/04/2025

Date de la convocation 10/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze avril
À 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de BRUN Philippe.

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents : 8

Procurations : 0

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE		Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Mme Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Compte administratif LE PEYROU 2024 - Affectation du résultat.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MR BRUN Philippe, Maire des Estables,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, DÉCIDE de l'affecter comme suit :

LE PEYROU - RÉSULTAT 2024

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
A. Résultat de l'exercice 2024	- 10 477,41 €
B. Résultat 2023 reporté	+ 0,08 €
C. Résultat cumulé à affecter au Budget Primitif 2025 (A + B)	- 10 477,33 €

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
D. Résultat de l'exercice 2024	+ 104 002,25 €
E. Résultat 2023 reporté	- 171 444,01 €
F. Report à nouveau (Ligne 001) (D + E)	- 67 441,76 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 AU BP 2025

AFFECTATION À LA SECTION D'EXPLOITATION	
G. Report à nouveau débiteur (Ligne 002)	- 10 477,33 €

(G = C)

Fait et délibéré à Les Estables le 14 avril 2025,

Mr BRUN Philippe
Maire des Estables